

**27<sup>ème</sup> COURSE DE CÔTE  
REGIONALE**

**FONT ROMEU**

***COUPE de FRANCE de la  
MONTAGNE***

\*\*\*\*\*

**31 Juillet et 1 Aout 2010**

***REGLEMENT PARTICULIER***

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Cotes

## **ORGANISATION DE LA COURSE**

L'Association sportive Automobile Club du Roussillon organise les 31 juillet et 01 Août 2010 avec le concours du FONT ROMEU RALLYE TEAM et de la municipalité de FONT ROMEU une épreuve automobile de course de côte dénommée :

### **27<sup>me</sup> COURSE DE COTE REGIONALE DE FONT ROMEU**

Cette épreuve compte pour la COUPE de FRANCE de la Montagne et le championnat du COMITE LANGUEDOC ROUSSILLON,

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le permis d'organisation N°:R247

## **ARTICLE 1p : PROGRAMME DE LA COURSE (Horaires, Informations)**

### **ARTICLE 1.1p : OFFICIELS**

Observateur Comité	:	
Président du Collège des Commissaires sportifs	:	Jean-Paul PETIT - 3139
Commissaires Sportifs	:	Marc CIER - 2942 Jean-Pierre BOBO - 25315
Directeur de Course	:	Claude MARY - 1622
Directeur Adjoint	:	Patrick BOUTEILLER - 128253
Commissaire Technique Responsable	:	Jean-Michel OTTAVI - 1534
Commissaire Techniques Adjoints	:	Yvon JOURNAUX - 19327 Tony SPINELLI - 40858 Christophe GIMENO - 40651 Daniel LAPIQUE - 5826
Chargé des Relations Concurrents	:	Sophie ARGELES - 17864 Jean BOUYCHOU - Jean Luc DEVRIESE - 37766 JC. CHRISTOL - 15590
Responsable Mise en place des moyens	:	René LAFON - 38126
Responsable Commissaires de Routes 46392	:	Dominique BERNARD -
Médecin de l'épreuve	:	Dr Gilles MANGIN
Les Commissaires de l'ASAC ROUSSILLON et du Comité Languedoc Roussillon.		

### **ARTICLE 1.2p : HORAIRES**

- Clôture des engagements le lundi 26 Juillet 2010
  - Publication de la liste des engagés le 29 Juillet 2010
  - **Vérfications Administratives** :  
Samedi 31 juillet de 14 h 00 à 18 h 00 – Office Tourisme FONT ROMEU
  - **Vérfications Techniques** :  
Samedi 31 juillet de 14 h 00 à 18 h 30 – Office Tourisme FONT ROMEU
- 1<sup>ère</sup> réunion des commissaires sportifs : Samedi 31 juillet à 19h –OT FONT ROMEU  
Affichage des autorisés à prendre part aux essais : Samedi 31 juillet à 19h15–OT FONT ROMEU  
Le parc de départ est situé sur la D 618 (Pont des cochons)  
Essais non chronométrés le Dimanche 1 Août de 09 h 00 à 10 h 30  
Essais chronométrés le Dimanche 1 Août de 10 h 45 à 12 h 15  
Briefing des pilotes : Dimanche 1 Août à 13h45 sur la ligne de départ.

Affichage des autorisés à prendre part à la course à 12h30, sur la ligne de départ

## **COURSE**

1<sup>ère</sup> montée de 14 h 00 à 15 h 30

2<sup>ème</sup> montée de 15 h 30 à 18 h 00

**Eventuellement une 3<sup>ème</sup> montée en fonction du nombre de partants et de l'horaire de la fin de la 2<sup>ème</sup> montée.**

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires après l'arrivée du dernier concurrent en Parc fermé

Parc fermé (obligatoire à l'issue de l'épreuve sous peine d'exclusion) à Odeillo

Remise des prix le Dimanche 1 Août à 18 h 30 Salle des fêtes d'Odeillo.

## **REUNION du Collège des Commissaires**

Le 31 juillet à 19 h 00 Office du Tourisme FONT ROMEU

Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège des commissaires

## **VERIFICATIONS**

Les vérifications auront lieu le Samedi 31 juillet de 14h 00 à 18h 30 OT FONT ROMEU

Les vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au garage DOZIERES à Font Romeu

Taux horaire maximum de la main d'œuvre : 45 Euros.TTC

## **HORAIRES DE CONVOCATIONS**

### **Samedi 31 Juillet**

GROUPE N – FN	14H00 – 15H30
GROUPE A – FA - Z	15H30 – 16H00
GROUPE FC - FS - F2000	16H00 – 17H15
GROUPE C3 – CN – CM	17H00 – 17H30
GROUPE D/E –GT	17H30 – 18H00

Les concurrents sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le 31 juillet à 19 h 00.

**Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture du contrôle.**

## **ARTICLE 2p : ASSURANCES**

L'organisateur a souscrit une assurance garantissant obligatoirement les risques C et D.

## **ARTICLE 3p : CONCURRENTS ET PILOTES**

### **3-1p :Engagements :**

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement jusqu'au 26 Juillet à minuit, (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

**A.S.A.C DU ROUSSILLON**

**28 Cours Palmarole**

**66000 PERPIGNAN**

**Tél : 04 68 34 30 22**

**Fax : 04 68 34 37 30**

**FONT ROMEU RALLYE TEAM**

**BRUSCHET Véronique**

**7 Rue de la Poste**

**66210 BOLQUERE**

**Tél-Fax : 04 68 30 28 81**

**Port : 06 76 55 33 04**

Les frais de participation sont fixés à 160 Euros pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

**Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation. Chèques bancaires et CCP à l'ordre de :**

**ASAC ROUSSILLON.**

Si quatre jours avant le début du meeting le nombre d'engagements est inférieur à 20, l'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve et d'en aviser les concurrents immédiatement.

**\* FORFAIT**

Tout concurrent devra le notifier par lettre ou fax 24 heures avant le début du meeting pour obtenir le remboursement des frais de participation.

**ARTICLE 4p : VOITURES ET EQUIPEMENT**

**4.1p :Voitures admises :**

Le nombre des voitures admises est fixé à 100.

La répartition des véhicules est la suivante :

F2000 \* FC/FS \* N/FN \* A/FA \* Z \* CM / C3 / CN \* D/E \* GT de Série

Seront confondus les groupes suivants :

1) N+FN      2) A+FA      3) FC + FS      4) C3+CM+CN      5) D/E

Répartition des classes : voir réglementation 2010

**ARTICLE 5p : PUBLICITE**

La publicité obligatoire et optionnelle sera communiqué par un additif

**ARTICLE 6p : SITE ET INFRASTRUCTURES**

**6.1p :Parcours :**

La Course de Côte de FONT ROMEU a le parcours suivant :

**Départ** : Pont des Cochons

**Arrivée** : Les Joncs – Bd François Arago

**Longueur** :1,3 Kms

**Dénivellation** : 110 M

Elle se déroulera en deux montées dont une obligatoire. Une même voiture ne pourra être utilisée successivement par deux pilotes. Les départs seront donnés aux feux.

Suivant horaire, une 3<sup>ème</sup> montée pourra être effectuée. Le classement final sera effectué par rapport à la meilleure montée de course

**Chaque voiture partira dans sa classe et dans son groupe, dans l'ordre de passage des groupes et classes prévu à l'article 7.3 du règlement standard.**

Le retour au départ se fera en convoi par le CD sous les ordres de la Direction de Course.

Tous les moyens de chauffe des pneumatiques sont interdits

**6.2p**

L'accès au départ se fera par la RD618

**6.3p**

File de départ : sur RD618 avant le départ

**6.5p**

Parcs concurrents : Départ : Avant Pont des cochons

Arrivée : Bd François Arago

**6.6p**

Parc fermé final obligatoire : Mairie d'Odeillo

**6.7p : AFFICHAGE**

Pendant la manifestation une permanence se tiendra sur la ligne de départ à partir de 09 h

Téléphone : (à préciser)

Les tableaux d'affichage seront placés :

- ✓ Pendant les essais et la course : au parc d'arrivée
- ✓ Pendant les vérifications : au parc des vérifications
- ✓ Pendant le délai de réclamation après l'arrivée : au parc fermé d'arrivée.

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront les conséquences d'une éventuelle ignorance des dispositions ou des changements d'horaire qui pourraient se décider dans l'heure qui précède le départ.

**Centre de Secours** : Caserne des Pompiers de FONT ROMEU **TEL N° 18**

#### **6.8p PERMANENCE**

Pendant la manifestation une permanence se tiendra sur la ligne de départ.

#### **ARTICLE 9p : CLASSEMENT**

Le classement sera établi en tenant compte du meilleur temps réalisé par les concurrents pour effectuer le parcours. Il sera établi un classement général, par groupe, par classe, et un classement féminin.

En cas de deux montées effectuées et en cas d'ex-æquo, le classement sera effectué en tenant compte du temps réalisé par chacun des concurrents ex-æquo sur sa plus mauvaise montée.

Le classement sera affiché au parc fermé à ODEILLO

#### **ARTICLE 10p : PRIX**

	<b>CLASSEMENT SCRATCH</b>	<b>CLASSEMENT GROUPE</b>	<b>CLASSEMENT CLASSE</b>	<b>CLASSEMENT FEMININ</b>
1°	310	160	160	100
2°	210	100	120	40
3°	160		90	
4°	120			
5°	90			

Le vainqueur du groupe Z sera récompensé à hauteur du montant de l'engagement

**Les prix ne sont pas cumulables.** Si moins de 5 partants au groupe et à la classe les prix sont réduits de 50%

Deux commissaires seront récompensés par tirage au sort.

La remise des prix aura lieu le dimanche 1 Août à 18 h 30 à la Salle des Fêtes d'Odeillo

#### **ARTICLE 11p : DISPOSITIONS PARTICULIERES**

Tous les articles ne figurant pas au présent règlement particulier sont conformes à la réglementation générale des Courses de Côte.